

LE NUMERO
5
CENTIMES

LA SENTINELLE

LE NUMERO
5
CENTIMES

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET LITTÉRAIRE
avec un résumé des nouvelles politiques suisses et étrangères

Rédaction: Walter BIOLLEY, rédacteur en chef, avec une collaboration d'économistes

Bureaux de rédaction et d'administration
rue du Stand, maison de l'Hôtel du „Guillaume Tell“
La rédaction rendra compte de tout ouvrage dont il lui sera envoyé deux exemplaires.

Du 15 octobre 1889		GARE DE LA CHAUX-DE-FONDS										Du 15 octobre 1889	
	m.	m.	m.	m.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	s.	m.	m.
Locle...	5 82	7 42	9 21	11 57	1 57	3 47	5 57	8 07	11	—	—	6 40	7 50
Morteau...	—	—	9 21	—	—	3 47	—	8 07	11	—	—	9 40	—
Besançon...	—	—	9 21	—	—	3 47	—	8 07	11	—	—	9 40	—
Les Ponts...	8 25	—	—	1 27	4 40	—	—	9 17	—	—	—	9 35	—
Neuchâtel...	7 41	9 29	—	1 19	—	5 58	9 37	—	—	—	—	—	—
Genève...	—	—	9 29	—	1 19	—	5 58	9 37	—	—	—	—	—
Bienne...	8 32	11 15	12 40	16 5	—	6 25	9 45	—	—	—	—	—	—
Berne...	8 32	11 15	12 40	16 5	—	6 25	9 45	—	—	—	—	—	—
Bâle...	—	—	11 15	—	3 16	—	6 35	9 45	—	—	—	—	—

ABONNEMENTS	
Un an	Fr. 10 —
Six mois	„ 5 50
Trois mois	„ 3 —
Abonnement annuel par mois 1 fr., payable d'avance	
ANNONCES	
10 ct. la ligne ou son espace. Un abonnement à 300 numéros donne droit à toutes les annonces à moitié prix.	

AVIS

Les personnes disposées à remettre les lots pour la tombola de l'Union des sociétés ouvrières sont priées de le faire chez M. Bertrand, au Foyer du Casino, ou chez MM. les membres de la commission, savoir :
M. F. Zbinden, président, Paix 75.
M. David Laval, vice-présid., Fritz-Courvoisier, 38.
M. César Schallenberger, secrétaire, Parc 78.
M. Louis Christen, vice-secrétaire, Progrès 69.
Louis Krankenhagen, caissier, Progrès, 9.
La commission de la tombola.

La Chaux-de-Fonds

Feux-hydrants. — Assemblée samedi 17, à 8 1/2 h. du soir, au local.

LA CHAUX-DE-FONDS, 16 mai 1890

La loi sur les patentes

Nous avons enregistré, il y a un mois, dans le numéro de la *Sentinelle* du 12 avril, une protestation énergique signée P.-L. Sottaz, au sujet de la loi sur les patentes.

Dans un numéro qui a suivi, en date du 23 avril, nous avons rendu compte d'une assemblée qui avait eu lieu, le 21 avril à Neuchâtel, réunion à laquelle un certain nombre de cafetiers s'étaient rendus.

Divers empêchements, et notamment la manifestation du 1er mai, ne nous ont pas permis de poursuivre, comme nous l'aurions voulu, cette idée. Aujourd'hui, nous apprenons avec joie, qu'une réunion de cafetiers aura lieu prochainement dans notre localité. C'est ce qui nous engage à revenir sur ce sujet.

Nous venons de dire que nous apprenions avec joie, que les cafetiers de notre ville sortaient de leur torpeur... Et nous tenons à nous expliquer à ce sujet.

Nous avons salué avec sympathie l'initiative prise par les cafetiers de Neuchâtel-Ville, non-seulement parce qu'ils se faisaient l'écho des sentiments de la grande majorité des travailleurs à l'égard de ce nouvel impôt dont nous frappe l'Etat, mais aussi parce qu'en protestant contre l'établissement d'une nouvelle taxe qui rejaillira directement sur les consommateurs, ils atteindront du même coup le Conseil fédéral qui se fait l'exécuteur trop zélé de mesures fiscales destinées avant tout à remplir la caisse de la Confédération.

Nous l'avons saluée avec joie — cette initiative — parce qu'en plein Grand Conseil, au moment de la discussion de la loi sur les patentes, un conseiller d'Etat a prononcé ceci :

« Votez la loi cantonale qui vous est présentée, sinon vous pourriez vous exposer à de durs mécomptes. Un postulat a déjà été présenté au Conseil des Etats, dans lequel on réclame une loi fédérale sur les patentes d'auberges.

Et comme cette loi ne devra pas être une source de mécomptes budgétaires pour les cantons qui retirent une recette importante de leurs patentes, la Confédération fixerait le

prix de ces dernières à des chiffres infiniment plus élevés que ceux proposés par la commission et même par le Conseil d'Etat.

Nous l'avons saluée avec joie, enfin, parce qu'en présence des propositions qui seront faites par le Conseil fédéral aux Chambres, relativement à l'augmentation du tarif des douanes, il nous semblait, il nous semble plus que jamais nécessaire de donner aux autorités fédérales un solennel garde-à-vous, et de les inviter à user de ménagement et de prudence dans les mesures vexatoires et fiscales qu'elles prennent continuellement contre nous.

Ceci doit nous être en exemple. Lorsqu'il s'agissait de la loi concernant les spiritueux, on a fait vibrer en nous la corde du sentiment. On nous faisait un tableau désespérément lugubre de ces pauvres *Schnapsseurs*, de ces alcoolistes et abrutis. Et au nom de la sainte morale, du relèvement du peuple suisse, qui, à en croire les partisans de cette loi, tombait dans le gâtisme, on nous a fait voter une loi fiscale dont nous constatons les perniciox résultats tous les jours.

Cette loi qui devait être moralisatrice et dont nous pourrions constater les bienfaits résultats d'un jour à l'autre, cette loi n'a contribué qu'à remplir les caisses de la Confédération, et à doses absolument inégales et disproportionnées, celles des cantons.

On voulait lutter contre le fléau de l'alcoolisme, on n'a fait que l'étendre. Cette loi qui devait le diminuer, qui devait combattre ses ravages, n'a fait que les accentuer toujours plus. Et nous assistons aujourd'hui à ce singulier spectacle de feuilles directement inspirées par le gouvernement fédéral ou dont les attaches avec lui sont connues — qui déclarent que l'alcool délivré par la Confédération étant infiniment meilleur, on ne doit pas se faire faute d'en boire.

La Confédération qui voulait neutraliser les effets perniciox de l'alcool, qui prétendait enrayer la consommation de cette denrée — perniciox, comme toutes choses, lorsqu'on en abuse — pousse aujourd'hui à sa vente et la recommande.

Lorsqu'on se fait marchand, il est évident qu'on a tout intérêt à louer la qualité supérieure de ses marchandises.

Si encore cela était le cas. Si encore les marchandises qu'on nous livre actuellement étaient meilleures. Mais cela n'est pas. Avec les prix excessifs actuels — nous pouvons le dire sans faire de tort à qui que ce soit — nous sommes arrivés à avoir une consommation moindre, au point de vue de la qualité.

Il est évident que le distillateur, que l'aubergiste, contraint de vendre ses liqueurs à des prix identiques à ceux auxquels il vendait la marchandise qui ne lui coûtait pas aussi cher auparavant, est forcé de livrer un produit qui ne vaut pas le précédent.

Le consommateur paie le même prix, au détriment de sa santé. Car tout homme raisonnable doit convenir qu'il est plus préjudiciable de boire des liqueurs mauvaises que de bonnes ou de médiocres. Avec la loi concernant les spiritueux, il est à peu près impossible d'en livrer, aux prix actuels, qui soient bonnes.

Il en sera absolument de même avec la loi

sur les patentes. Le consommateur est ainsi fait qu'il déserte les établissements où l'on renchérit. Pour garder leur clientèle, la plupart des cafetiers n'augmenteront pas les prix. D'un autre côté, comme on ne peut exiger d'eux qu'ils s'enfoncent chaque jour — en livrant à leurs clients un produit qui leur reviendrait plus cher, grâce à l'établissement des patentes, que le prix dont ils se font payer. — Il est tout à fait vraisemblable qu'ils se rattraperont sur la qualité de leurs marchandises.

On ne peut le leur reprocher; si nous étions à leur place, nous en ferions peut-être tout autant.

Et si cela est vrai grâce aux patentes actuelles — qui sont relativement minimes, nous aurions mauvaise grâce à n'en pas convenir — combien le sera-ce davantage lorsqu'il s'agira de patentes imposées par une loi fédérale, qui pourront ascender à 600 francs et plus ?

Il ne s'agit pas de faire ici de l'obstructionnisme quand même.

Nous le voyons chaque jour; depuis que la loi fédérale concernant les spiritueux a été votée, le Conseil fédéral prend goût aux monopoles.

Il demandera prochainement aux Chambres fédérales la révision du tarif des douanes; et par l'augmentation excessive du droit d'entrée sur les tabacs et sur les cigares, il s'achemine tout doucement vers le monopole sur le tabac.

De même si nous laissons passer sans protester la loi cantonale sur les patentes d'auberge, ce lui serait un encouragement de proposer à bref délai cette loi fédérale sur les patentes, loi dont on parle déjà dans certains milieux et qui s'est glissée, sous forme de postulat, au Conseil des Etats.

Nous ne savons ce que les cafetiers et les aubergistes de la Chaux-de-Fonds décideront à cet égard. Pour notre part, il nous a paru nécessaire — préoccupé que nous sommes avant tout des intérêts matériels de la grande masse du peuple, et dans cette question, il ne saurait y avoir l'ombre d'un doute, c'est la majorité des consommateurs qu'on veut atteindre — il nous a paru nécessaire de donner un garde-à-vous.

Il s'agit de savoir si nous nous laisserons conduire toujours comme des moutons en laisse par le boucher de Berne, et si lorsqu'on touche à nos droits primordiaux, lorsqu'on prétend nous rendre la vie matérielle — déjà si chère — plus dure et plus pénible encore, nous nous laisserons traîner à l'abattoir.

W. B.

VARIÉTÉS

L'Allemagne pacifique, mais armée.

Voici quelques extraits des budgets de l'empire d'Allemagne, qui semblent illustrer d'une façon très caractéristique la politique de paix que l'on suit à Berlin. Voici d'abord le budget ordinaire de la guerre :

1886 1887	342 millions de marcs
1887 1888	359 „
1888 1889	370 „
1890 1891	397 „

Pendant le même laps de temps, les dépenses pour la marine ont passé de 36 à 38 millions, et la caisse des retraites paie 63 millions par

an au lieu de 51. Ce qui fait que le budget ordinaire de la guerre a augmenté de 52 millions en quatre ans et se monte, à l'heure qu'il est, à 481 millions.

A cette somme vient s'ajouter le budget extraordinaire, qui a monté d'une façon vertigineuse.

1882 1886	50 millions de marcs
1886 1887	68 „
1887 1888	182 „
1888 1889	202 „
1889 1890	383 „

Et cela ne suffit pas encore : on parle toujours d'augmentation bien que le gouvernement ait en caisse, à l'heure qu'il est, pour des crédits militaires, 660 millions.

Il est bien entendu que de pareilles dépenses, même quand elles sont faites dans le but d'assurer la paix, ne rendent pas précisément les finances meilleures. Aussi la dette de l'empire augmente-t-elle et on fait des emprunts. La dette de l'empire était en :

1876	Néant
1879	139 millions
1882	319 „
1885	410 „
1886	440 „
1887	486 „
1888	721 „
31 mars 1889	884 „
30 juin 1889	930 „
15 octobre 1889	976 „

-Ce sont là les derniers chiffres officiels connus dans le budget, dit un de nos grands confrères, qui dispose de moyens pour être mieux renseigné que nous; mais, ajoute-t-il, on n'a qu'à feuilleter le *Moniteur officiel de l'Empire* pour voir que, par voie de décrets, l'empereur a autorisé le chancelier à emprunter d'abord 90 millions, puis, le 17 mars 1890, 225 millions. De plus, le budget prévoit encore un autre emprunt de 150 millions, ce qui fait que le 1er avril 1891, l'Empire aura une dette de 1 milliard 470 millions !

On sait bien qu'il y a d'autres pays qui seraient heureux de pouvoir citer de pareils chiffres, mais ce n'est pas de finance comparée qu'il s'agit ici !

Pour en finir avec les chiffres, encore un exemple du budget de la guerre.

Au 1er octobre 1890, l'effectif de présence en temps de paix sera de 486,983 hommes, non compris les volontaires d'un an.

L'armée allemande comprendra à partir du 1er octobre 538 bataillons d'infanterie, 465 escadrons de cavalerie, 434 batteries d'artillerie de campagne (c'est-à-dire encore 46 batteries de campagne de l'armée française, dit l'exposé des motifs), 31 batteries d'artillerie à pied, 20 bataillons de troupes du génie et 21 bataillons du train des équipages.

Les dépenses que nécessitera cette année l'augmentation de l'armée s'élèveront à 31 millions 500,000 marcs; les dépenses permanentes occasionnées par cette mesure seront de 18 millions de marcs par an, y compris la part incombant à la Bavière.

Et tout cela pour maintenir la paix ! Et Guillaume est pacifique, il le dit, il le répète, — et on le croit. Et c'est même parce qu'on le croit que, d'ici à trois mois, on parlera d'augmentations d'effectifs en Autriche, en Russie, en Italie, en Angleterre, en France... en Suisse ! Quelle chance, Seigneur ! que Guillaume II soit pacifique; que serait-ce s'il était belliqueux ? En attendant, demandons-nous avec le *Standard*, de Londres, qui commentait très spirituellement le discours impérial : « ...Combien de temps cela peut-il durer et les maux de la guerre ne paraîtront-ils pas un jour moins grands que ceux de la paix armée. »

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

France. — On écrit de Besançon, le 13 mai : Un assassinat vient de jeter l'émoi dans le village de Deluz, situé à quelques kilomètres de Besançon. Dimanche dernier, sur la route passait le nommé Breny, contrebandier, en état d'ivresse; le jeune Bardeaux, âgé d'une vingtaine d'années, lui lança quelques plaisanteries; puis les deux hommes, paraissant jouer, saisirent des échelas qui se trouvaient à leur portée et s'escrimèrent un moment l'un contre l'autre. Bardeaux, qui sans doute avait eu l'avantage, rentra chez lui sans souci; il était couché quand, vers dix heures, on frappa à la porte de sa maison; il se leva et alla ouvrir; à peine était-il sur le seuil qu'il tombait mortellement frappé dans la région du cœur par la lame d'une canne à épée. Breny, satisfait de sa vengeance, regagna tranquillement son domicile et c'est lui-même qui ouvrit aux gendarmes venus pour l'arrêter. Confronté avec la victime, il ne manifesta aucun repentir.

— L'Echo du Nord donne les renseignements suivants sur Doby, le garçon de recette auxiliaire de la succursale de la Banque de France à Lille, disparu le 31 mars dernier :

Le ou les agents de Paris qui ont été chargés de rechercher la vérité sur l'affaire Doby ont acquis la conviction absolue, qu'ils ont transmise à leurs supérieurs hiérarchiques, que Doby est vivant, bien vivant, et qu'il a quitté Lille après avoir changé de vêtements.

Doby serait d'abord allé à Bruxelles, puis à Anvers. Il aurait ensuite pris un paquebot à destination de Londres, ville où il n'aurait séjourné que fort peu de temps; puis, probablement pour détourner les recherches, il serait retourné à Anvers, d'où il serait parti pour la Hollande, où on l'aurait retrouvé, paraît-il, à une date récente.

— Un grand incendie, attribué à l'échauffement des grains, a détruit, hier matin, la plus importante malterie du Nord, celle de M. Guilbert. Le feu a pris naissance dans une des huit tourelles. Les efforts des pompiers se sont portés à préserver l'importante scierie mécanique de M. Delpierre, voisine des bâtiments incendiés. Cinq tourelles et une grande quantité de grains ont été réduits en cendres; les pompiers n'ont eu qu'à faire la part du feu. Les pertes sont évaluées à 250,000 francs.

— Le directeur des forges de Bessèges et M. Rigaud, ingénieur en chef des mines, ont annoncé, hier matin, par voie d'affiches, que, faute de combustible, les hauts fourneaux seraient éteints le 18 courant.

Des houilleurs allant travailler, mercredi matin, ont été arrêtés, hués et conspués par les grévistes. Ils ont alors rebroussé chemin.

— Dans une entrevue avec le maire d'Alais, MM. Descours et de Place ont déclaré que jamais l'augmentation de 25 pour cent réclamée par les mineurs ne serait accordée et que, plutôt que de céder, ils cesseraient l'exploitation des mines.

90 Feuilleton de LA SENTINELLE

LES MYSTÈRES DE LONDRES

Par sir FRANCIS TROLOPP

DEUXIÈME PARTIE

La fille du pendu

CHAPITRE XIII

Le médaillon.

— Vous pensâtes à votre mère, Suzannah. La belle fille baissa la tête.

— Milord, dit-elle, je pensai à une femme douce et bonne qui m'aimait. Je ne pensai pas à ma mère, puis-que je croyais que ma mère me détestait... Ne m'avait-elle pas abandonnée?... Non, Brian, je dois vous le dire, l'idée de mère n'éveillait en moi que de douloureux sentiments... Mon père m'avait dit tant de fois...

— Votre père, madame, interrompit Brian avec amertume et compassion, voulait mutiler votre cœur et y effacer l'amour filial comme il a effacé les signes et le mot gravés sur ce médaillon. Il est mort et il n'a pu réussir... Que Dieu lui pardonne!

— Oh! oui, milord, que Dieu lui pardonne si tel fut son projet!... car, parmi les cruels souvenirs qui forment tout mon passé, le plus amer et le plus cruel est celui-ci: j'ai souvent maudit ma mère...

J'étais encore à regarder mon cher médaillon, lorsqu'Ismaïl vint me faire sa visite du soir. J'essayai de le

Les quêtes faites chez les habitants par les grévistes de Rochebelle ont été fructueuses.

Dans les deux réunions tenues mardi soir, la grève à outrance a été acclamée.

Le maire doit convoquer les délégués grévistes, afin de les amener à une entente.

— L'amiral du Petit-Thouars est mort mercredi matin, à Toulon.

Alsace-Lorraine. — Cent soixante-dix-huit jeunes gens, nés dans la circonscription de Mulhouse, étaient cités à comparaître, le 12 mai, devant le tribunal correctionnel de cette ville, pour répondre du délit de s'être soustraits par l'émigration à l'obligation de servir dans l'armée allemande. Plusieurs d'entre eux sont morts au Tonkin. Un seul délinquant a comparu; le jugement de sa cause a été renvoyé à une date ultérieure. Les autres ont été condamnés, par défaut, à 1,200 marcs d'amende et à trois mois de prison chacun.

Terre-Neuve. — On télégraphie d'Halifax que les bâtiments de guerre anglais *Emerald*, *Pelican*, *Forward* sont partis pour Terre-Neuve dans le but de protéger les pêcheries. Ils ont pour instruction de coopérer avec l'escadre française pour assurer le respect du *modus vivendi*.

Etats-Unis. — L'orchestre Strauss, auquel on avait songé à interdire l'accès des Etats-Unis, en vertu de la loi contre l'importation d'ouvriers engagés par contrat, vient d'être autorisé à débarquer à New-York.

Les autorités américaines paraissent avoir admis qu'il y avait lieu d'établir une distinction entre artistes et ouvriers.

Brésil. — L'anniversaire de l'abolition de l'esclavage a été célébré mardi, à Rio-Janeiro, avec un grand enthousiasme.

Zanzibar. — Le *Times* publie une dépêche de Zanzibar en date du 12 mai, disant que l'expédition commandée par Emin-Pacha et qui avait quitté Bagamoyo le 24 avril, n'est encore qu'à cinq journées de la côte. Elle a perdu plus d'un quart de ses porteurs indigènes, qui sont morts ou ont déserté.

CONFÉDÉRATION SUISSE

— Le chemin de fer stratégique qui contourne le territoire suisse, près de Schaffhouse, sur le sol badois, est presque terminé et sera prochainement inauguré. Les ingénieurs qui ont construit cette ligne ont eu à surmonter de grandes difficultés techniques pour faire franchir par la voie ferrée le Randen et la ligne de partage des eaux entre le Rhin et le Danube, arriver au bassin du Danube dans le Kirchthal, et faire le raccordement à Immendingen.

Militaire. — Le colonel Bollingen, instructeur de la IVe division, a observé que les recrues qui terminent leur école dans les casernes de Zurich sont affligées, au bout de quelques semaines de séjour, de gonflements de cou, de dispositions au goître, qu'il attribue à la mauvaise qualité de l'eau. Le médecin de la place se livre, à ce sujet, à des observations et à des mesurages.

caché dans mon sein; mais il aperçut ce mouvement et me saisit le bras.

Oh! oh! s'écria-t-il, miss Suky, savons-nous déjà la route de notre sein, cette cachette dont on n'use guère à votre âge d'habitude? Montrez-moi cela, mon enfant... Ce ne peut être encore un billet doux, je pense!

— Ne me le prenez pas, monsieur, m'écriai-je; je vous en prie, ne me le prenez pas.

— Nous y tenons donc bien, miss Suky?... Voyons! je vous le rendrai! mais il faut me le montrer tout de suite.

Il me dit cela de ce ton d'impérieuse raillerie auquel, pour mon malheur, j'ai su bien rarement résister.

Vous vous souvenez d'Ismaïl, milord?... Mais il ne vous ordonnait rien à vous, et, vis-à-vis des étrangers, ses traits gardaient toujours l'obséquieuse expression de l'escompteur israélite.

Dans l'intérieur de sa maison, c'était un homme terrible. Il me semble voir encore son pâle visage dont la partie inférieure était cachée par une barbe épaisse, noire, soyeuse et si belle qu'on l'eût prise pour une frange de satin. Cette barbe n'était séparée des cheveux que par les pommettes de ses joues et son front étroit, dont les sourcils de jais couvraient encore la meilleure partie. — Tempérance disait qu'il était beau. C'était en tout cas une effrayante beauté que la sienne, milord...

Et sa voix... comme elle éclatait sourde, moqueuse, menaçante. — J'ai entendu depuis une voix semblable, Brian, une voix qui, la première fois que je l'entendis à mon oreille, me figea le sang dans les veines et me donna froid jusqu'à la moëlle des os. C'était la voix d'un homme...

Suzannah baissa la tête et s'approcha de Brian. — C'était la voix de l'homme qui est maintenant mon maître, milord, acheva-t-elle.

L'attention de Brian redoubla. Suzannah reprit.

NOUVELLES DES CANTONS

Zurich. — M. Schneebeli, professeur de physique expérimentale à l'Ecole polytechnique à Zurich, est mort des suites de l'influenza.

— Les époux Schnorf-Hauser, à Uetikon, ont fait pour 18,000 fr. de donations à des institutions d'utilité publique.

— Le mémoire du professeur Kinkelin de Bâle, concernant l'état de la caisse de retraite et de pensions de la compagnie du Nord-Est suisse évalue à 3,600,000 fr. le déficit de cette caisse à fin 1889.

Berne. — On annonce de Choindez qu'un maître fondeur, M. Urs-Joseph Flury, originaire d'Herbetswyl, a reçu de graves brûlures dans les circonstances suivantes :

Il était occupé avec d'autres ouvriers de l'usine au transport d'un creuset rempli de fonte. Ce creuset s'étant brisé, le métal en fusion se répandit sur le sol et atteignit Flury à la jambe droite et au dos. Les autres ouvriers purent se garer à temps et en furent quittes pour la peur.

Ce n'est pas le premier malheur qui arrive à Flury. L'année dernière, il avait été blessé grièvement à la tête, suite de la chute d'une pièce de fer, et il y a deux ans, il avait eu deux côtes fracturées.

— L'an passé, un couple d'hirondelles avait établi son nid dans l'intérieur de la cuisine de l'appartement occupé par M. Gygax, syndic de la commune de Thunstetten, dans l'Oberland.

Cette année le même couple, accompagné cette fois-ci de cinq petits est arrivé le lundi de Pâques à Thunstetten et s'est empressé d'aller occuper son ancienne demeure. Les gracieux oiseaux sont tout à fait familiers; ils entrent et sortent par la porte de la cuisine sans se laisser intimider par personne. Il va sans dire que chacun dans la maison de M. Gygax protège les hôtes ailés et les gêne le moins possible.

Lucerne. — Un pensionnaire de l'Asile des pauvres de Schœtz, après s'être enivré, a tué à coups de tire-botte le camarade qui partageait sa chambre et qu'il ne pouvait pas souffrir à cause de son caractère grognon et de sa malpropreté. Le meurtrier a été arrêté.

— *Tir des femmes.* — La société des carabiniers de Lucerne a envoyé une médaille d'argent à Berthoud à l'occasion du tir des femmes (*Weiberschieszen*), en la destinant à la femme qui a donné le plus grand nombre de défenseurs à la patrie. C'est une femme de Berthoud qui l'a gagnée.

Argovie. — Une femme de Lengnau, occupée dans les champs, avait mis le feu à un tas de broussailles et d'herbes sèches; le vent assez fort en ce moment communiqua le feu aux arbustes de la lisière d'un bois. Après des efforts inouïs, la pauvre femme réussit à éteindre le feu et à empêcher l'incendie de se communiquer aux arbres de la forêt, mais ses vêtements se mirent à brûler et elle se précipita, tout entourée de flammes, dans une maison voisine; les habitants, épouvantés de cette visite, fermèrent leur porte. Lorsqu'ils se rendirent compte de

— Je n'en suis pas encore à vous parler de lui. Je veux vous dire seulement une chose étrange. Cet homme qui s'est fait connaître à moi sous le nom de Tyrrel et que lady Ophelia nomme sir Edmund Makensie...

— Sir Edmund Makensie! s'écria Lancaster, — ce serait...

— Vous le connaissez, milord?

— A coup sûr, je le connais, madame... Qu'alliez-vous me dire sur sir Edmund Makensie?

— J'allais vous dire, milord... mais vous serez à même de juger si je suis ou non dans l'erreur, puisque vous le connaissez. — J'allais vous dire que sa voix a fait une fois sur moi un effet extraordinaire. Je l'avais entendu parler déjà avant cette circonstance, je l'ai entendu depuis, et il me semble que sa voix est maintenant déguisée, — tandis que cette fois, milord, cette seule fois, il parla naturellement, avec colère, avec passion, — et sa voix devint celle d'Ismaïl.

Brian sourit d'un air de doute.

— Je me suis trompée, n'est-ce pas? reprit Suzannah. — Cela est possible, milord. Ma situation elle-même, ce jour-là, devait puissamment contribuer à mon erreur, car je me retrouvai, — comme autrefois dans la maison de Goodman's-Field, — sous la tyrannique volonté d'un homme qui me disait: Fais cela! et j'étais obligée d'agir malgré mon cœur et malgré ma conscience... Oh! ce fut un douloureux moment! ajouta la belle fille dont une amère pensée sembla traverser l'esprit. — Il y avait là un mourant qui dormait et l'on me dit de le baisser au front... Je le baisai, milord, parce qu'on me menaçait de vous perdre... Dieu veuille qu'il n'en soit pas résulté de mal!

Brian la regarda avec inquiétude.

— Vos paroles deviennent pour moi des énigmes, Suzannah, dit-il. — Au nom du ciel expliquez-vous!

— Bientôt, milord, bientôt... Avant d'arriver à cette

ce qui en était, la victime se trouvait dans un état tel qu'elle succomba peu après.

Schaffhouse. — La police alimentaire Schaffhouse a examiné 30 échantillons de doux d'Amérique pris dans les différents bits de la ville; vingt-sept de ces échantillons contenaient de 30 à 50 % d'huile de coton.

Tessin. — L'émission des nouvelles actions de la Banque cantonale n'a pas été ratifiée par le Conseil d'Etat, parce qu'elle n'est pas conforme aux prescriptions des règlements de la Banque et aux lois. Le conseil d'administration a en conséquence décidé de convoquer les actionnaires pour le 18 mai, afin de leur soumettre un projet de modification des statuts.

Vaud. — On écrit au *Nouvelliste vaudois*

— Votre numéro du 7 mai demande si les cloches de l'église de Champvallon sont à vendre, cela à propos d'une annonce parue dans *Feuille des Avis officiels*. Pour satisfaire nos lecteurs, qui sont sans doute fort intrigués, viens vous dire que votre supposition est parfaitement juste. Oui, les deux cloches de notre église sont à vendre, et si vous voulez les acheter, monsieur le rédacteur, pour faire un peu de bruit en ce monde, elles sont à votre service. Vous ne les payerez pas trop cher et vous aurez en plus le plaisir d'être invité à l'inauguration de notre nouveau clocher et de nos nouvelles cloches. Ce sera, nous l'espérons, fin septembre, si M. l'architecte ne nous fait pas attendre.

Genève. — Dans la nuit de mardi à mercredi, vers onze heures et demie du soir, l'agent de sûreté Dubois, passant dans la rue du Rhône, entendit des cris: « Au secours! » Il pénétra aussitôt dans l'allée du n° 4 et monta à la quatrième étage, d'où les appels partaient. L'agent trouva Mme R., à peine habillée, qui lui dit: « Sauvez mon mari, sauvez-le! » On montra alors à l'agent un individu suspendu dans le vide — c'était M. R., qui avait voulu se précipiter dans la cour depuis la fenêtre de son logement! Le malheureux était resté accroché à une corde dite « d'étendage » attachée entre les montants de la fenêtre; cette corde, s'étant enroulée autour de la jambe, avait formé un nœud coulant. M. R. resta ainsi, suspendu dans le vide, pendant quelques minutes, jusqu'à l'arrivée de l'agent qui, aidé des voisins, réussit non sans peine, à libérer M. R.

Le plus amusant de l'affaire, c'est que M. R. — qui voulait décidément quitter ce monde — a exprimé ses plus vifs regrets de n'avoir pas réussi, cette fois, de mettre son projet à exécution.

Chronique neuchâteloise

Le Locle. — Les charcutiers du Locle viennent de se constituer en syndicat. De leur côté, les bûcherons en ont fait autant et annoncent dans la *Feuille d'avis des Montagnes* le tarif qu'ils ont adopté. Il est enfin question dans le monde des journalières d'une association ayant pour but le relèvement du prix de la journée.

Gorgier. — Un jeune homme de ce village,

triste épisode, il y a d'autres épisodes bien tristes à vous raconter... Je vous parlais de Tyrrel parce que sa voix... Et maintenant que j'y pense, mon cœur se serre encore... Oh! c'était sa voix... c'était sa voix!

Suzannah, en prononçant ces derniers mots, mit ses mains devant ses yeux comme pour repousser une effrayante vision.

— Madame, dit doucement Lancaster, assez de malheurs réels ont pesé et pèsent encore sur votre vie, si courte pourtant, sans aller vous créer des fantômes... Quoi de commun entre le débonnaire visage de sir Edmund et la figure énergiquement méchante du juif Ismaïl?... Cette insignifiance des traits de sir Edmund, l'aveugle, peut n'être qu'un masque, puisque vous le dites mêlé à ces ténébreuses intrigues qui vous entourent; mais ce masque, Ismaïl eût en vain tenté de le mettre sur sa mobile physionomie. Tout en eux est différent, contraire même... D'ailleurs, madame, fait-il vous rappeler qu'Ismaïl est mort?

— Mort sur l'échafaud, mon Dieu! murmura Suzannah; — je le sais... je l'ai vu... j'ai vu pendre mon père, milord!

Elle s'arrêta, tremblante, suffoquée, et fut quelques secondes avant de reprendre la parole.

Brian, pendant ce temps, songeait à ce sir Edmund dont il avait jusqu'alors déploré le malheur et qui se trouvait être, suivant Suzannah, la tête d'une criminelle et mystérieuse entreprise. Il ne savait pas encore quelles étaient le but et les moyens de cette entreprise, mais il rêvait déjà aux mesures à prendre pour arracher le masque de cet homme, qui faisait abus de son infirmité et trompait d'autant plus facilement le monde qu'on le plaignait davantage et que la compassion fermait la porte aux soupçons.

Ceci était fort dangereux pour sir Edmund Makensie, car la position occupée dans le monde par Brian de

E. G., qui avait passé une partie de l'après-midi de dimanche dans une pinte de Derrière-Moulin et avait fait de copieuses libations a été trouvé gisant sur la route, baigné dans son sang.

Que s'est-il passé ? S'est-il meurtri en tombant ou bien a-t-il été victime d'un attentat, comme paraîtraient l'indiquer les lésions qu'il a reçues et qui offrent une certaine gravité ? La justice éclaircira sans doute cette affaire.

(Suisse libérale.)

CHRONIQUE LOCALE

Catholiques romains. — On nous prie de reproduire l'article suivant :

Nous avons lu l'article du *National* relatif à l'élection du curé catholique, qui doit avoir lieu les 17 et 18 mai prochain, et nous l'aurions laissé passer sans daigner lui accorder le moindre importance si la *Sentinelle* ne l'avait pas reproduit. Depuis longtemps le *National* est jugé par les gens de caractère et de convictions. Ses attaques passionnées ne peuvent, dès lors, que favoriser la cause que nous défendons. Mais la *Sentinelle*, qui est là pour veiller, s'est endormie un instant et pendant ce temps, l'ennemi pénétrait dans la place. C'est vous dire que nous avons été péniblement surpris de voir votre journal reproduire l'article du *National*. Dans la *Sentinelle*, cet article ne peut être qu'un à-compte sur la volée de coups de poing que ce journal vous promettait à vous-même.

Cela dit, abordons la question. C'est en 1834 que le culte catholique romain fut rétabli à la Chaux-de-Fonds, après une interruption de trois cents ans. Ce rétablissement fut modeste dans ses débuts. M. Favre, curé de la paroisse, de 1837 à 1844, fit des prodiges de dévouement pour doter notre paroisse d'une église et d'une cure. Il parcourut dans ce but la France et l'Italie. Les catholiques romains de la paroisse lui virent en aide par leur générosité et leur dévouement. Comment les vieux-catholiques l'auraient-ils fait puisqu'ils n'étaient pas nés ? Les catholiques romains jouissaient paisiblement des fruits de leur dévouement et de la générosité des catholiques étrangers, lorsqu'en 1875, alors que le Kulturkampf battait son plein, un groupe de vieux-catholiques réussirent à trouver une majorité de circonstance, à chasser de sa cure le seul curé légitime et à s'emparer de tous les biens paroissiaux. Les coucous n'ont jamais été capables de se construire un nid ; il leur faut le nid fait des autres. Nous ne les avons pas encore vus construire une seule église en Suisse ni à l'étranger. Il leur faut les églises des catholiques romains, les deniers de l'Etat et l'appui des gouvernements pour pouvoir subsister. C'est si vrai que le *National*, tout en nous prônant leur esprit de sacrifice, ne peut s'empêcher de constater que « l'enjeu de la votation de dimanche, c'est le maintien ou la disparition de l'Eglise catholique chrétienne. » Peut-on avouer plus naïvement l'impuissance de la secte à rien édifier ? Peut-on les appeler coucous plus élégamment ?

Convenez du reste que cette secte n'a plus sa raison d'être à la Chaux-de-Fonds.

Quel but poursuivaient ceux qui en furent les auteurs ? Il y a longtemps que nous savons à quoi nous en tenir à cet égard ; mais il ne nous déplaît pas d'y revenir pour soustraire les catholiques à l'exploitation de ces bons apôtres qui se font de la religion un tremplin à l'usage de leurs ambitions personnelles et de leurs visées politiques.

Lancaster le rendait un des plus dangereux ennemis qu'on pût avoir à combattre.

Et encore ce pauvre sir Edmund ne savait rien du péril qui le menaçait.

En vérité, cette petite Française, que nous la nommons Maudlin, la duchesse douairière de Gèvres ou la contessa Cantacouzène, cousine germaine par alliance de La Sainteté de Notre Père à Rome, était radicalement inexcusable de s'être ainsi endormie au bon moment ! Si encore elle n'eût dormi que d'un œil, comme font souvent, au dire des naturalistes, les chattes d'un certain âge, mais non ! elle dormait de tout son cœur, poursuivant avec acharnement les aventures de Robinson Crusoe. Elle plantait du maïs, elle aiguillait de vieux clous pour en fabriquer de petits couteaux, elle creusait des canots dans des troncs d'arbres, elle apprenait toutes les langues de l'Europe à une multitude de perroquets, — bref, elle était occupée.

Je vous disais, milord, reprit Suzannah qui secoua le poids lourd que l'horreur de l'image récemment évoquée avait mis sur son esprit, — je vous disais que mon père m'ordonna péremptoirement de lui remettre l'objet caché dans mon sein. Je dus lui obéir, quelle que fût ma répugnance à me dessaisir de ce médaillon.

Il le prit, et aussitôt qu'il eut jeté les yeux sur le mot écrit et au poinçon et sur les armoiries, une exclamation de colère lui échappa.

Misérable Tempérance ! murmura-t-il ; — on ne peut décidément se fier à elle... Qui vous a donné ce bijou, miss Suky ?

Je ne répondis point.

Il est fort joli, ma fille, reprit-il ; — voulez-vous m'en faire cadeau ?

— Non, oh ! non, monsieur, m'écriai-je, laissez-le moi ! je vous supplie de me le laisser !

Oui, l'introduction du vieux-catholicisme était pour eux une clef magique qui devait leur ouvrir les portes de la salle du Grand Conseil. Il y a longtemps que cela a été affirmé ; mais il est bon de le rappeler. Quelqu'un ne disait-il pas qu'il criait cent fois la même chose pour être compris une seule. Puisque le peuple ne veut plus envoyer des catholiques chrétiens se pavaner sur les bancs du Grand Conseil, ce catholicisme-là n'atteint plus son but et n'a plus sa raison d'être.

Pour nous, nous ne permettrons jamais qu'on se serve de la religion pour faire de la politique militante. Ce que nous voulons, c'est que l'église soit rendue à ceux qui la fréquentent, les biens paroissiaux administrés par ceux qui les ont amassés et que le titre de paroisse officielle retourne à ceux qui sont la majorité de la population catholique de la Chaux-de-Fonds. Qu'on le sache bien, voilà ce que nous voulons.

L'auteur de l'article du *National* sent parfaitement bien que la justice et les convenances se donnent la main en notre faveur, voilà pourquoi il prétend que la question de principe doit tout dominer. Et là-dessus, il sonne la grosse cloche qui doit réveiller les haines religieuses assoupies. Peines perdues !

La population protestante nous connaît et ne nous refuse pas son estime. Ceux qui ne vont pas à l'église en prendront pour leur argent ; et j'en connais plus d'un qui ne votera pas.

Que l'auteur de l'article vienne nous parler de Rome, du pape et de l'ultramontanisme, c'est bien ; mais je lui ferai observer que ce sont là de vieilles guitares aux accords desquelles on ne danse plus. Un fait est incontestable : le vieux-catholicisme tombe de vétusté ici comme partout ailleurs. Ses adhérents le savent ; voilà pourquoi, il n'y a pas quinze jours encore, ils cherchaient à escamoter l'élection du curé.

Encore une fois, nous disons : l'église à ceux qui la fréquentent, l'administration des biens paroissiaux à ceux qui les ont donnés, le titre de paroisse officielle à ceux qui sont la majorité. Nos revendications sont justes ; et dimanche prochain, nos adversaires seront payés pour ne plus jamais l'oublier.

Chaque parti ayant fait entendre sa voix dans cette question, nous déclarons le débat clos.

(Réd.)

Hier après-midi par un chaud soleil, les pompiers de notre ville, après une inspection sommaire, se sont dirigés vers la Place des Victoires, vis-à-vis de la maison de l'Enfant prodige et ont fait le simulacre d'éteindre un incendie. On a beaucoup remarqué un porte-jet, qui, tout au haut d'une échelle ayant un charriot pour point d'appui, planant en quelque sorte dans l'air, dirigeait sa lance avec une aisance et une facilité remarquables.

Tout à coup l'alarme est donnée. — Le feu vient de se déclarer à l'autre bout de la ville. Où donc ? Les pompiers n'hésitent pas longtemps, on les voit détalier avec fracas le long de la rue Léopold Robert, chercher à droite et à gauche, tandis que retentissent plus stridents toujours les signaux d'alarme. Enfin une pompe arrive rue Daniel Jean-Richard, les échelles sont apposées contre la maison Jacot frères, — échelles de sauvetage par lesquelles des hommes s'introduisent dans la maison avec une agilité qui ferait envie à des singes. Six bonds et les voilà au premier étage et pénétrant par une fenêtre. Déjà le porte-jet est sur le toit et aidé de son second dirige sur les maisons avoisinantes une onde puissante. Une autre pompe est arrivée, une autre échelle a été dressée, et maintenant, sur le toit, ils sont quatre hommes qui semblent prendre plaisir à seringuer violemment tout ce qui les environne. Même, de

— Je vous le laisserai, Suky, si vous êtes une bonne fille, — c'est-à-dire si vous m'avouez que c'est Tempérance qui vous a donné ce bijou.

Dieu a mis en nous l'horreur instinctive du mensonge, milord, car moi dont l'ignorance était complète à ce sujet comme sur tous les autres, ce premier mensonge eut grand-peine à tomber de mes lèvres. — Mais je savais que mon père frapperait Tempérance, et j'avais pitié d'elle.

— Non, monsieur, répondis-je avec embarras, ce n'est pas Tempérance.

— Serait-ce donc Roboam ! s'écria-t-il en pâlisant.

— Oh ! non, monsieur.

Cette fois la réponse partait du cœur. Ismaël me regarda en dessous.

— Cela sait déjà mentir ! murmura-t-il avec un narquois sourire ; — l'éducation ne sera ni longue ni difficile à faire, je voudrais le parier... Cela suffit, miss Suky, ajouta-t-il tout haut. Je sais ce que je voulais savoir, et je vous rendrai votre bijou.

Il s'assit auprès de moi, tournant et retournant le médaillon entre ses doigts comme s'il eût voulu l'ouvrir. — Moi, je n'avais pas même soupçonné qu'il pût être creux.

Au bout de quelques minutes, durant lesquelles il m'entretint de choses frivoles, son doigt pressa par hasard le ressort de secret et le médaillon s'ouvrit.

Je poussai un cri de surprise.

— Ah ! ah ! Suky, dit-il, vous ne vous attendiez pas à cela.

— Qu'y a-t-il dedans, monsieur ? demandai-je curieusement.

— Il y a de l'eau de Portugal, miss Suzannah, — et quelques poils de chatte.

En prononçant ces mots qu'il accompagna d'un rire sec et forcé, il s'approcha de la grille où quelques morceaux de houilles achevaient de se consumer, et y

temps à autre, ils dirigent leur jet contre la foule, à la plus grande joie des gamins, qui s'enfuient en clamant : « Bouillon ! bouillon ! »

Pendant que par le sac tendu d'une fenêtre au sol, les sauveteurs font glisser quelques objets, des enfants, une douzaine au moins, sautent du premier étage sur l'immense couverture retenue aux quatre coins par un groupe de pompiers ; on les voit hésiter, avant le saut, attendre un instant sur le rebord de la fenêtre, puis prendre leur courage à deux jambes et se précipiter dans le vide, pour retomber dans la couverture, avec un « plouf. »

A un nouveau signal, les pompiers descendent, les échelles sont remises en place sur leur charriot respectif, puis nouveau départ. C'est pour le défilé cette fois qui s'effectue, le long de la rue Léopold Robert, les hommes de piquet en tête, puis ceux du sauvetage et ceux des diverses pompes.

Cet essai a pleinement réussi. *

Bienne, le 14 mai 1890.

Monsieur le rédacteur de la *Sentinelle*,
La Chaux-de-Fonds.

Nous adressons à la rédaction de l'*Impartial*, avec prière de la reproduire, la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur de l'*Impartial*,
La Chaux-de-Fonds.

Votre numéro d'aujourd'hui dit pour la seconde fois dans huit jours que la « *Sentinelle* s'édite à l'imprimerie de feu l'*Indépendant* bernois. »

A titre de renseignement et afin de vous éviter une troisième répétition de ce que vous avez l'air de servir à vos lecteurs comme un argument et une réplique à la rédaction de la *Sentinelle*, nous vous dirons :

1° Que la société qui était propriétaire et editrice de l'*Indépendant* bernois a été dissoute en date du 31 décembre 1886.

2° Que le matériel de la dite société a été racheté par une société en commandite qui vous invite à ne pas vous occuper d'elle.

3° Que l'éditeur de la *Sentinelle* est à Chaux-de-Fonds et non à Bienne, ainsi que vous le dites.

Veillez publier ces quelques lignes et agréer nos empressées civilités.

C. Schweizer & Cie.,
imprimeurs.

Nous publierons demain la fin du compte-rendu de l'assemblée au temple du Locle et une réponse à l'*Impartial*. Ce dernier n'y perdra rien pour attendre.

Dépêches

TOULON, 15 mai. — Les obsèques de l'amiral du Petit-Thouars auront lieu demain à 9 h. 30. La veuve a refusé de laisser transporter le corps à bord du *Formidable*. L'amiral Vigne vient d'arriver.

ROME, 15 mai. — Le roi s'est rendu hier à Farnesina au concours de tir.

Le général Pelloux lui a présenté les tireurs français.

Le roi a dit à M. Mérillon, président de l'Union des sociétés de tir françaises, que les liens qui unissent l'Italie à la France sont tels que le peuple italien ne saurait les oublier. Il a félicité chaudement, en français, M. Léon Moreau de Paris pour son habileté au tir du revolver.

BERLIN, 15 mai. — De nouveaux désordres ont eu lieu à Hambourg hier soir. Une foule

jeta un objet qu'il avait pris dans le médaillon.

Cet objet pétilla en touchant le coke, s'enflamma aussitôt et rendit aussitôt un flocon de fumée épaisse. — Ce devait être une mèche de cheveux.

— Ah ! monsieur, m'écriai-je, vous m'aviez promis de me rendre...

— Chut ! miss Suky, interrompit-il : nous autres fils d'Abraham, nous tenons toutes nos promesses, entendez-vous, et, pour ma part, plutôt que de manquer à ma parole, j'ai fait cinq fois déjà banqueroute... Mais vous ne savez pas ce que c'est qu'une banqueroute, miss Suky ; je vous apprendrai cela quelque jour... et bien d'autres choses encore, pour peu que vous et moi ayons du loisir

Il avait pris dans le médaillon un tout petit papier d'une extrême finesse qui accompagnait les cheveux. Il mit son lorgnon à l'œil et lut :

« A Suzannah quand elle saura lire. »

— Bon ! s'écria-t-il, voilà une naïveté ravissante !... Naturellement, Suky, vous ne vous seriez point avisé de lire avant d'avoir appris votre alphabet.

— Mais j'apprendrai, monsieur, interrompis-je : ce papier est à moi, rendez-le moi.

— Vous apprendrez, Suky, voilà ce qui est vrai ; vous apprendrez dès demain à lire, à chanter, à danser... vous apprendrez tout ce qu'une belle fille doit apprendre pour captiver le cœur d'un homme... Quant au papier, c'est autre chose... Ne vous en inquiétez pas, et laissez-moi déchiffrer ce griffonnage.

Il commença en effet la lecture du billet enfermé dans le médaillon.

Le papier était très petit, milord : pourtant il contenait sans doute bien des choses, car mon père fut longtemps à le lire. — Tout en le lisant, il murmurait d'amères paroles et haussait les épaules avec dérision.

— Que c'est bien cela, s'écria-t-il enfin ; — il y a là perdu dans ce misérable chiffon de quoi faire fondre

de gamins brisaient les vitres et attaquaient les passants. La police a dû intervenir et disperser les bandes en mettant le sabre au clair. Il y a eu de nombreux blessés.

Les ouvriers gaziers persistent à faire grève.

VIENNE, 15 mai. — La Diète de Bohême est convoquée pour le 19 mai ; la Diète de la Haute-Autriche pour le 20.

GENÈVE, 15 mai. — Les deux nouvelles lignes à voie étroite de Genève-Ferney et de Genève-Châtelaine ont été remis à l'exploitation sans cérémonie. Des centaines de voyageurs ont immédiatement pris les trains *débutants*.

PARIS, 15 mai. — Marie Gagnol, la victime de l'assassinat de la rue de Provence, est morte dans la nuit de mercredi, sans avoir pu parler pour désigner son assassin. La pauvre fille, après l'opération, avait eu cinq crises terribles, puis était tombée dans un état comateux. Entre une heure et deux heures du matin, l'infirmière de garde s'aperçut qu'elle avait rendu le dernier soupir. M. Mouquin, commissaire de police, s'est rendu aujourd'hui à trois heures à l'hôpital Lariboisière et a fait transporter le corps à la Morgue, où M. le docteur Socquet procédera à l'autopsie.

Boîte à blagues

Un paysan arrive à la ville un jour de foire et se décide à aller passer la soirée au théâtre. L'affiche porte l'annonce d'un vieux mélodrame : « Les quarante voleurs. »

Notre homme, qui n'a jamais été que dans des baraques foraines, s'approche du guichet et glisse cinq sous au caissier pour avoir une place de première.

L'employé passe le billet en disant : — C'est deux francs cinquante.

— Comment, deux francs cinquante ! s'écrie le brave homme ; je n'ai jamais payé que cinq sous. Tenez, reprenez votre carton ; je me fiche bien de votre spectacle ; je vous ai vu, c'est assez, de n'ai pas besoin d'aller voir les trente-neuf autres !

Madame Rosine Bobst née Lienarth, Monsieur et Madame Charles Perdrizal-Bobst, à Colombier, Monsieur et Madame Paul Burnier-Bobst et leurs enfants, Monsieur et Madame Henri Sudmann-Bobst et leur enfant, Mademoiselle Bertha Bobst, Monsieur et Madame Payot-Bobst, à Paris, ainsi que les familles Bobst, Lienarth, Gloor et Mathez, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère et oncle,

Monsieur François-Joseph BOBST, que Dieu a rappelé à Lui jeudi 15 mai, à l'âge de 63 1/2 ans, après une longue et pénible maladie.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **dimanche 18 mai** 1890, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire : rue des Fleurs, 18.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Les membres des sociétés suivantes :

La Fraternité,
La Philanthropique des ouvriers monteurs de boîtes,
La Prévoyante,
La Fribourgeoise,
L'Union des ouvriers monteurs de boîtes,
Gymnastique l'Abeille,
Société de chant l'Orphéon,
sont priés d'assister dimanche 18 mai, à 1 heure après midi, au convoi funèbre de Monsieur **François-Joseph Bobst**, beau-père de Messieurs Paul Burnier et Henri Sudmann, leurs collègues. 290-2

en larmes tout un bataillon de vieilles femmes !... Si la personne qui vous écrit ces fadaises était riche, Suky, je crois que nous pourrions nous arranger ensemble, car rien ne lui coûterait.

— Quelle est cette personne, monsieur, demandai-je d'une voix suppliante, — et que me veut-elle ?

— Elle vous veut, miss Suky ; voilà tout. Quant à son nom, le voilà écrit en toutes lettres. — Il me montrait le mot gravé sous l'écusson. — Quel dommage que vous n'ayez pas pris votre première leçon de lecture, n'est-ce pas ?

— Quel est ce nom ? demandai-je encore.

— C'est le nom...

Il hésita et reprit :

— C'est le nom d'un beau jeune qui se meurt d'amour pour vous, Suky. On le nomme Henri.

Je ne compris rien à cette réponse, comme bien vous le pensez, milord. — Pour savoir à onze ans et demi, ce que c'est que l'amour, il faut avoir écouté aux portes des salons ou traversé souvent les antichambres.

— Et c'était Ismaël qui vous parlait ainsi, madame ! dit Lancaster, dont les sourcils s'étaient froncés ; — votre père !...

— Je pense que c'était bien mal, milord, puisque ces mots semblent provoquer votre indignation ; — mais Ismaël alla plus loin... Ce soir, pour la première fois, il prononça devant moi des paroles qui glissèrent d'abord, incompréhensibles, sur le bouclier de mon ignorance, mais qui souvent répétées et patiemment expliquées, finirent par pénétrer dans mon intelligence... Il y a huit jours je vous aurais répété sans rougir tout ce que me disait Ismaël, parce que je croyais que ces leçons étaient celles que chaque père donne à ses filles... Depuis huit jours la lumière s'est faite en moi : je sais que, devant Dieu comme devant le monde, ces enseignements sont infâmes et qu'ils atteignent, dans la bouche d'un père, les dernières limites de l'odieux.

(A suivre.)

Société fédérale de gymnastique
L'ABEILLE

FÊTE DE BESANÇON

L'assemblée des participants aura lieu samedi 17 mai, à 9 heures précises du soir, au local, Café WEBER, Hôtel-de-Ville, n° 43.

Messieurs les sociétaires qui désirent prendre part à la fête de BESANÇON, sont priés de s'y rencontrer.

286
LE COMITÉ.

Société de Consommation

Jaquet Droz 27 — Dépôt Progrès 101

Véritable cognac d'Italie Fr. 2. 40 le lit.
Cognac Languedoc 1. 50

Vin rouge, garanti pur 50 et 55 Ct. le lit. — Rabais par 10 lit.

Huile d'olive surfine de provenance directe, 2 Fr. le lit.

Absinthe et liqueurs diverses de 1^{re} qualité. 276

Graveurs. On demande au plus vite deux ouvriers graveurs d'ornements. — S'adresser à l'atelier Camille Jeanneret, Rue de la Demoiselle, 41. 275

A vendre faute d'emploi, une grande volière à un prix très avantageux, plusieurs petites cages et une montre argent, savonnette, pièce à clef. — S'adresser Rue de Bel-Air, 41, au plainpiéd. 272

AVIS

aux patrons décorateurs

La commission des apprentissages, en vertu de l'article 8 des contrats, invite MM. les patrons à envoyer les plaques de leurs apprentis jusqu'au 25 mai courant, chez son président, M. Ch. Kaiser, Rue de la Demoiselle 76. 270

Passé ce temps, les patrons qui n'auront pas tenu compte du présent avis seront déferés à la chambre syndicale.

Commission des apprentissages.

Une apprentie peintre en cadrans est demandée de suite. — S. au bureau de la SENTINELLE. 282

On demande une polisseuse de boîtes or et une apprentie finisseuse ou polisseuse. 281

Inutile de se présenter sans preuves de moralité et capacité. — S'adresser chez M. Armand Calame, Charrière 14.

On offre à vendre une bonne poussette, un berceau d'enfant. — S'adresser Parc 80, au 2^{me}, à gauche, dans la matinée. 213

On demande de suite une apprentie, finisseuse de boîtes or et argent. — S'adresser rue St-Pierre 6, au plainpiéd. 257

On demande à louer pour tout de suite un petit logement de deux pièces situé au soleil. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 29 a, au plainpiéd à gauche. 267

On offre la couche à un ou deux Messieurs de moralité travaillant dehors. — S'adresser Serre 2, au 5^{me} étage, à droite. 269

Café-restaurant Martinot

Parc, 53

Tous les samedis dès 7 h. 1/2

TRIPES

173

à la mode de Caen

Huitres portugaises

Diners et soupers à des prix modérés

Escargots à la Bourguignonne

Salle de restaurant au 1^{er} étage

Modes

Mlle Julie Perret informe le public qu'elle vient d'ouvrir un magasin de modes,

Rue de la Promenade 4

Choix riche et varié. — Grand choix de corsets et de gants. — Prix très modiques.

— On se charge des réparations de chapeaux. 245

Restaurant de Gibraltar

Chaux-de-Fonds

Dimanche 18 mai 1890, dès 8 heures du soir

DERNIER GRAND CONCERT DE LA SAISON

donné par la

FANFARE DU GRUTLI

avec le gracieux concours de

MM. L. Cusin et Ch. Ruau

ENTRÉE LIBRE

ENTRÉE LIBRE

Photographie artistique
HUGO SCHÖENI
Rue Daniel JeanRichard, 5
262 La Chaux-de-Fonds

Bureau d'affaires Paux & Matile

4, Hôtel-de-Ville, 4

A louer

de suite un rez-de-chaussée à usage de magasin. Ce local, dont l'entrée est de plain-pied avec l'une des principales rues du village, comprend deux belles devantures modernes; par sa situation exceptionnelle au centre même des affaires, il conviendrait particulièrement pour un commerce de modes, d'auvages ou de confections. 255

GLACES DE ST-GOBAIN

284 en tous genres

= PRIX TRÈS BAS =

CHARLES BRENDLÉ

47, rue Léopold Robert, 47

RÉSULTAT des essais du lait du 10 mai au 11 mai 1890

(Les laitiers sont classés dans ce tableau d'après la qualité du lait qu'ils fournissent)

Noms, prénoms et domicile	Bu-tyro-mètre	Densité du lait entier	Densité du lait écrémé	Crème-mètre	Observations
Tschanz, Jacob, Hôtel-de-Ville 33	37	34	38	12	
Stähli, Marie, Demoiselle 19	35	35	38,5	12,5	
Ischer, Jacob, Hôtel-de-Ville 46	35	33,9	38	12	
Bauer sœurs, Serre 57 a	33	35	38,8	14	
Farny, Jacob, Sombaille 3	32	35,5	38	11,5	
Jeanmaire, Jules-Auguste, Sombaille 5	32	34,6	37,5	8,5	
Greuter, Joachim, Collège 19	31	35,1	38,1	10,5	277
Perret, Louis-Arnold, Charrière 4	31	34,3	37,2	10	
Haschen, Christian, Granges 6	30	34,6	37,8	9	faible
Hirschy, Abram, Rd du Petit-Château 14	29	34,7	34,4	10	très faible
Buhler, Arnold, Parc 76	29	35,3	38	8	très faible
Rudolf, Frieda, Jean Richard 29	27	36,3	39	8	écrémé

La CHAUX-DE-FONDS, le 12 mai 1890.

Direction de police

Liquidation

Pour cause de changement de domicile, on liquidera le grand assortiment de

Chaussures d'été

au prix de facture. — On se charge toujours de la chaussure sur mesure, ainsi que des réparations.

Se recommande, 246

Otto HOCH,

7, Rue Fritz Courvoisier, 7

PARAPLUIES!

Grand choix de

Parapluies

Ombrelles et Bains de mer ainsi que

CANNES pour Messieurs

Prix très modérés

Se recommande

M^{me} Landry-Rosselet

77, rue de la Paix, 77

1^{er} étage. 193

AUX CATHOLIQUES LIBÉRAUX

de la Chaux-de-Fonds

Grande assemblée populaire et Conférence

le Vendredi 16 Mai 1890, à 8 h. du soir

AU TEMPLE FRANÇAIS

Conférence donnée par

M. Michaud, Professeur à l'Université de Berne

MM. Carrier de Genève, Luzzi de Berne et

Bobst de Soleure.

Vu l'importance de la prochaine élection de la paroisse, tous les catholiques libéraux, ainsi que les amis du progrès, sont invités à y assister.

287

La Commission d'initiative.

ENCADREMENTS

en tous genres 283

REDORAGE

GRAND CHOIX DE TABLEAUX

CHARLES BRENDLÉ

47, rue Léopold Robert, 47

Le magasin de Vaisselle de

ANTOINE SOLER

anciennement place du Marché, 6
est transféré

2, Rue St-Pierre, 2

— ancienne Librairie HERMANN —

Reçu un grand et nouveau choix de tous les articles de ménage, à des prix exceptionnels, tels que : Cristaux, services à vin, liqueursel à bière; porcelaine blanche et décorée, déjeuner et diners haute nouveauté, lampes suspension, lampes pour cafés et magasins, lampes à pied. Réparations de lampes.

Grand choix de cuillères, couteaux et fourchettes métal anglais, ferblanterie, fer émaillé, brosse, verrerie, faïence et terre ordinaire.

Je continuerai à liquider tous les articles qui me restent de l'incendie, avec un rabais de 20 p. c., tels que : déjeuners et diners porcelaine décorée, lampes, cristaux, ferblanterie, fer émaillé et différents autres articles, dont le détail est supprimé. Posage de carreaux en tous genres à domicile.

Se recommande

289

Antoine Soler.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Spécialité de montres à quantièmes en tous genres

281

Montres garanties

Brevet + 1712

SANDOZ & MEYLAN

Chaux-de-Fonds, Parc 50.

— JEUDI 15 MAI 1890 —

Ouverture de la grande

BRASSERIE HELVÉTIQUE

23, RUE DU COLLÈGE, 23

INSTALLATION MODERNE

Billard — Restauration

Le soussigné espère, par un accueil bienveillant, des consommations de premier choix, un service prompt et actif, mériter la confiance qu'il sollicite.

Le tenancier : PIERRE THOMAS